



RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1955 B 00083

Numéro SIREN : 553 820 838

Nom ou dénomination : SAMFI - INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2017 sous le numéro de dépôt 7771

SAMFI-INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 57.800.000 euros
Siège social : Rue du Poirier – 14650 CARPIQUET
RCS CAEN 553 820 838

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-huit juillet,
A dix heures,

Les associés de la Société **SAMFI-INVEST**, Société par actions simplifiée au capital de 57.800.000 euros, dont le siège social est situé à CARPIQUET (14650) – Rue du Poirier, immatriculée sous le numéro 553 820 838 RCS CAEN (ci-après dénommée la « **Société** »), se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

[...]

Monsieur Alain SAMSON préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Les Co-Commissaires aux comptes régulièrement convoqués, la société IN EXTENSO SECAG et la société CABINET KRIBS, sont absents et excusés.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée se trouve régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

[...]

- Non renouvellement et non remplacement des mandats d'un des Co-Commissaires aux comptes titulaire et d'un des Co-Commissaires aux comptes suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

[...]

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

[...]

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prenant acte de l'arrivée à expiration des mandats de la société **CABINET KRIBS**, Co-Commissaire aux comptes titulaire, et de **Monsieur Alain LORGERON**, Co-Commissaire aux comptes suppléant décide de ne pas renouveler leur mandat respectif et décide de ne pas procéder à leur remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



[illegible]

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

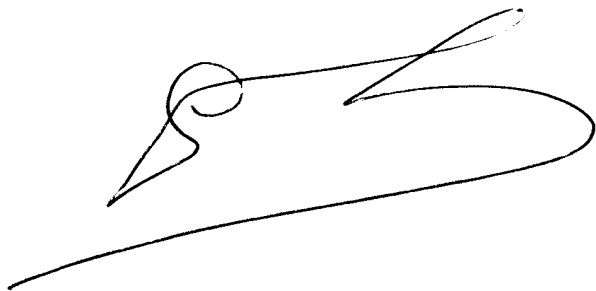
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés présents.

Pour copie certifiée conforme
Monsieur Alain SAMSON
Président de la Société

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.
